

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Le Département des Bâtiments communaux passe au solaire

Depuis le 1^{er} juillet 2016, tous les bâtiments communaux sont alimentés par le produit Topaze constitué de 90% d'électricité hydraulique suisse et 10 % d'énergie photovoltaïque locale. Actuellement la commune de Saint-Imier produit plus de 120'000 KWh solaires dans ses installations du Parc technologique III, des Savagnières et de l'Hôpital.

Grâce à cette décision, plus de 350'000 KWh du produit Topaze sont achetés, permettant par là de valoriser 35'000 KWh photovoltaïques au juste prix.

Avec la disparition prochaine de la RPC pour les nouveaux projets, un tel produit qui ne représente qu'un surcoût de 1.7 ct/ KWh (soit 68 francs par année pour une famille consommant 4000 KWh annuellement), est LE moyen de valoriser les productions locales d'énergies renouvelables et d'assurer ainsi leur développement. Rappelons également que la commune de Saint-Imier souhaite mettre de nouvelles installations de production tant sur les Halles de Gymnastique que sur le toit de la future patinoire régionale, et que seule la vente de produits contenant de l'énergie solaire pourra les financer.

Pour toute information et demande du produit Topaze, veuillez contacter les Services techniques par courriel servicetechniques@saint-imier.ch ou au 032 942 44 00.

Nonagénaire

Le 6 octobre 2016, Mme Mélanie Zwahlen-Erard, conseillère municipale, et M. Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants, se sont rendus à la Rue Champs de la Pelle 12, où ils ont eu le plaisir de rencontrer M. Gérard Meylan, pour célébrer son 90^{ème} anniversaire. Les représentants des autorités imériennes lui ont remis, à cette occasion, la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires.

Saint-Imier, mercredi 19 octobre 2016
(cm)